

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-quatre, le 16 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 10 décembre 2024

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOuset, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Bernard CROZIER, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON,

POUVOIRS : Claude ILLY à Pierre TRAPIER, Sandrine AUGIER à Jean Michel BOCHATON

Objet : Dossier soumis à Consultation du Public pour procédure enregistrement CCI pour un projet de sur PORTES LES VALENCE

Monsieur le Préfet de la Drôme sollicite l'avis du conseil municipal pour le projet visé en objet situé rue Louis Saillant sur la commune de PORTES LES VALENCE (parcelles AX0055, AX0056, AX0059, AX0061, AX0062, AX0070, AX0054 et AX0053 – superficies de 134370 m2 dont 98203 m2 réellement exploités), et porté par la CCI représentée par M. VULIN Pierre dont le siège social est situé à 52 au 74 rue B. De Laffemas 26 VALENCE.

Ce dossier est soumis à consultation du public en Mairie de PORTES LES VALENCE, relevant de la compétence du Préfet. En effet, le projet est soumis à évaluation environnementale

Le Port de Commerce de la CCI Drôme réalise le stockage et le transit de produits minéraux et de déchets non dangereux inerte.

Pour mémoire, le site est une ICPE classée à déclaration sous la rubrique 1517 (station de transit de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes) ; Suite au bilan de classement du site établi en 2020, il a été conclu que le site était à enregistrement sous la rubrique 2517 et à déclaration sous les rubriques 1532 (stockage de bois) et 2713 (stockage de déchets métalliques non dangereux). Ces deux rubriques ont été déposés le 14/12/2021 pour un volume de 1500 m3 (rubrique 1532) et pour une surface de 960 m3 (pour rubrique 2713).

Le présent projet, portant sur la partie soumise à enregistrement – rubrique 2517- n'appelle pas d'observation particulière de la part de la commune de Portes les Valence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve par 33 voix pour, la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus,
PV de séance affiché le

Le Maire,
Geneviève GIRARD

